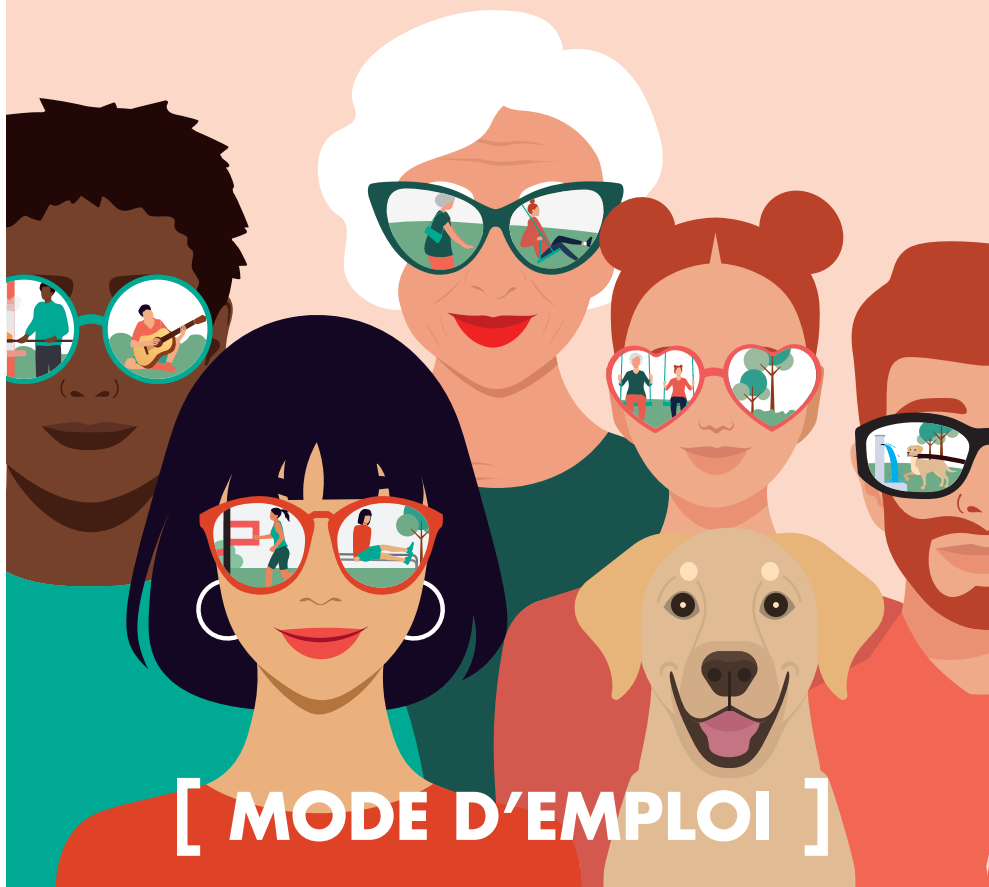


BUDGET [loy/é!]
PARTICIPATIF / é!]

2^{ème} édition

du 1^{er} octobre 2024 au 15 juin 2025



[**MODE D'EMPLOI**]

ET SI ON ALLAIT
AU BOUT DE VOS IDÉES ?

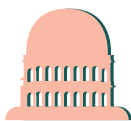
LE BUDGET PARTICIPATIF, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La deuxième édition du **budget participatif** permet de dédier une partie du budget de la Ville de Lyon **à la réalisation d'idées proposées puis votées par les Lyonnaises et Lyonnais.**

C'est donc **12,5 millions d'euros** qui sont consacrés à l'amélioration de la ville, et du quotidien de toutes et tous.



Sports et loisirs



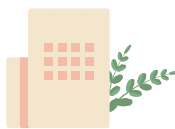
Culture et patrimoine



Education, enfance et jeunesse



Environnement et nature en ville



Vie de quartier, animation et cadre de vie










Santé et solidarité

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1. Je dépose une idée** sur la plateforme oye.participer.lyon.fr
- Les services de la ville **analysent et vérifient la faisabilité** des idées déposées
- Les projets jugés réalisables sont soumis au **vote des Lyonnaises et Lyonnais**



Les domaines d'intervention de la Ville

	OUI	NON*
 <p>Cadre de vie et espaces verts</p>	<p>Parcs, squares, bornes-fontaines, aires de jeux, jardins de rue, jardins partagés, éclairage public, toilettes publiques, lutte contre les tags et déjections canines</p>	<p>Aménagement de place, travaux sur la voirie, pistes cyclables, collecte des déchets, composteurs...</p>
 <p>Enfance, jeunesse et éducation</p>	<p>Crèches et écoles publiques, cantines, périscolaire</p>	<p>Collège, lycée...</p>
 <p>Sports et loisirs</p>	<p>Équipements sportifs de la ville (stades, gymnase, piscine...)</p>	<p>Équipements sportifs des collèges ou lycées, salles de sport privées...</p>
 <p>Santé et solidarité</p>	<p>Aide aux aînés, prévention santé, salubrité, action sociale</p>	<p>Hôpitaux, cliniques privées...</p>
 <p>Sécurité, tranquillité et prévention</p>	<p>Police municipale, stationnement (tarification, autorisation)</p>	<p>Radar pédagogique, ralentisseurs, nouvelles places de stationnement....</p>
 <p>Culture et patrimoine</p>	<p>Bibliothèques municipales, musées, salles de spectacle, édifices patrimoniaux</p>	<p>Établissements culturels privés (galeries, salles de spectacle ou certains musées)</p>
 <p>Commerces et artisanat</p>	<p>Marché, soutien aux commerces, labels</p>	<p>« Projets d'intérêt privé »</p>

* domaines d'intervention relevant d'autres institutions, organismes publiques et structures privées

ÉTAPE 1

JE DÉPOSE MES IDÉES

1^{er} OCTOBRE AU 8 DÉCEMBRE 2024

Qui peut participer ?

Tout le monde, individuel ou collectif, association ou étudiant, entre amis, en famille, entre voisins, sans condition d'âge ou de nationalité. Il est possible de déposer plusieurs idées.

Où déposer mon idée ?

- Sur la plateforme de participation citoyenne : oye.participer.lyon.fr
- Après des **agents de la ville** : lors d'évènements organisés près de chez moi.



Besoin d'accompagnement pour peaufiner vos idées ou échanger avec d'autres habitantes et habitants ?

Rendez-vous sur la plateforme [Oye.participer.lyon.fr](https://oye.participer.lyon.fr), à la rubrique "Agenda" pour connaître les prochains évènements ou permanences près de chez vous, ou renseignez-vous dans votre mairie d'arrondissement.

Ma checklist pour un dépôt d'idée réussi.

Des centaines d'idées seront déposées sur cette plateforme : suivez ces conseils pour bien présenter la vôtre.

✓ **Mon idée est claire et précise et elle est localisée.**

Exemple : « une aire de fitness accessible à tous au Parc Duhors » plutôt que « tous sportifs ».

✓ **Je vérifie quelle respecte les critères du règlement et quelle profite au plus grand nombre.**

mon idée est dans les compétences de la ville (voir le tableau) et relève des dépenses d'investissement.

Le règlement est disponible sur oye.participer.lyon.fr

✓ **J'explique pourquoi je propose cette idée.**

en quoi et à qui est-elle utile ? A quel(s) besoin(s) ou envie(s) répond-elle ?

Je dépose mon idée sur
oye.participer.lyon.fr



CALENDRIER DU BUDGET PARTICIPATIF

1^{er} octobre au 8 décembre 2024

Je dépose mes idées : plateforme de participation citoyenne, mairie d'arrondissement, ateliers.

ÉTAPE 2 MON IDÉE EST ÉTUDIÉE PAR LES SERVICES DE LA VILLE

9 DÉCEMBRE 2024 AU 4 MAI 2025



Les services de la Ville étudient la faisabilité de toutes les propositions. L'objectif est de vérifier si elles sont techniquement et juridiquement réalisables, ou bien si elles ne remettent pas en question un projet récent, en cours ou prévu.

Pendant l'analyse, la Ville peut grouper des idées similaires ou bien apporter une adaptation à l'idée afin qu'elle soit réalisée dans les meilleures conditions.

Exemple : lors de l'édition 2022 un projet de demande de mare écologique, infaisable sur le site proposé, a été relocalisé par les services à un endroit plus propice dans le même secteur.



L'observatoire Citoyen du Budget Participatif

Nouveauté cette année ! La création de l'observatoire citoyen du budget participatif. Son rôle? S'assurer du respect du règlement. Il est constitué d'une vingtaine d'habitantes et d'habitants volontaires. Cette instance s'assure du respect du règlement du budget participatif pendant tout le processus, particulièrement lors de la phase d'analyse des idées et du vote des projets.

9 décembre au 4 mai 2025

Mon idée est étudiée par la Ville.

ÉTAPE 3

JE VOTE POUR MES PROJETS PRÉFÉRÉS

5 MAI AU 15 JUIN 2025

Après analyse par les services de la Ville, les projets réalisables sont soumis au vote des Lyonnaises et des Lyonnais. C'est vous qui décidez des projets que vous souhaitez voir dans la ville. Vous pouvez voter pour 3 à 10 projets.

Qui peut participer ?



Tout le monde !

Comment voter pour mes projets préférés ?

- En ligne sur le site oye.participer.lyon.fr
- Lors d'évènements organisés par la Ville : retrouvez plus d'informations sur oye.participer.lyon.fr dans la rubrique « Agenda », ou auprès de votre mairie d'arrondissement

Nouveauté cette année !

Une journée de vote papier sera organisée **le samedi 24 mai**. Plusieurs bureaux de votes seront installés dans toute la ville : l'occasion de découvrir les projets de la Ville et de soutenir vos favoris.



Le petit +

Vous êtes à l'initiative d'un projet ?
Vous souhaitez mobiliser autour de vous pour soutenir vos propositions préférées ?
Retrouvez des kits de communication pour faire campagne sur oye.participer.lyon.fr

5 mai au 15 juin 2025

Je vote pour mes projets préférés parmi ceux retenus par la Ville.

ÉTAPE 4

LA VILLE PLANIFIE LA RÉALISATION DES PROJETS RETENUS

AUTOMNE 2025 - AUTOMNE 2027

Les projets ayant reçus le plus de votes des Lyonnaises et Lyonnais sont lauréats de la deuxième édition du budget participatif.

Lors de la première édition du Budget Participatif, 110 projets ont été lauréats.

Des exemples ?



La rénovation complète
de l'éclairage dans
le Vieux Lyon



La remise en eaux
de la fontaine aux
Lions place Sathonay



La livraison de vélos
pour l'école Fournier



L'installation
de nouveaux sanitaires
équipés de table
à langer au parc
de la Tête D'Or



Des casiers solidaires
pour les sans-abris




La végétalisation
ou la création d'aires
de jeux dans différents
arrondissements


**Vous pouvez continuer à participer aux concertations,
aux réunions d'informations ou aux inaugurations de vos projets préférés !
Pour suivre toute l'actualité des projets, rendez-vous sur oye.participer.lyon.fr**

À partir de l'automne
La Ville réalise les projets lauréats.



Renseignements :
oye.participer.lyon.fr
et mairies d'arrondissement

LYONendirect 04 72 10 30 30 •  **Appli Lyon** lyon.fr

Créateur graphique - COMI - covi-agency.fr - © Block. Ne pas jeter sur la voie publique. 

#OYÉPARTICIPER

BUDGET **loyé!**
PARTICIPATIF %**é!**

 **VILLE DE LYON**